Bibliothèques Rennes 2

Utilisez une clé USB pour scanner ou imprimer vos documents

Numériser des documents

En collaboration avec la Direction du Système d'Information (DSI), la BU vous propose de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre utilisation des copieurs ! Il est désormais possible de numériser vers une clé USB ou un mail et d'imprimer un document depuis une clé USB.

Ces nouveaux services sont utilisables, dès à présent, sur tous les copieurs des 7 bibliothèques du Campus Villejean et La Harpe, ainsi qu'à la BU du campus de Mazier (St Brieuc). L'utilisation du mode scanner est gratuite.

Pour résumer, vous pouvez désormais :

- Imprimer depuis une clé USB

- Numériser vers une clé USB

- Numériser vers une adresse mail de l'université, taille maximale du fichier limitée à 16 Mo

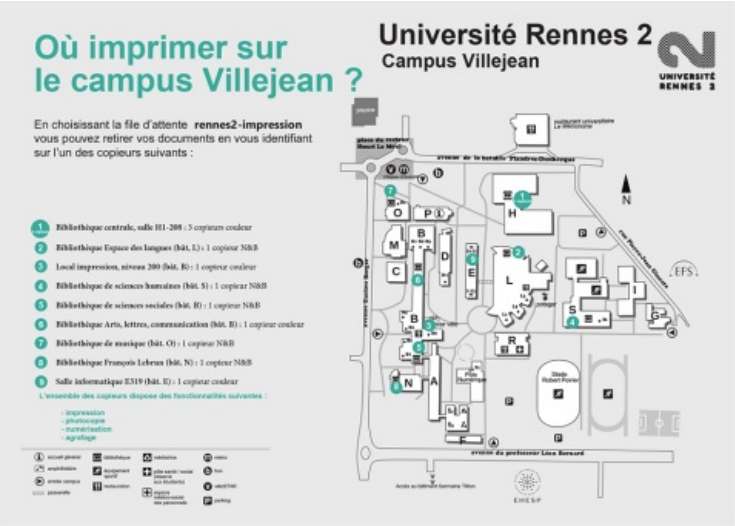
Pour savoir comment procéder étape par étape, lisez le tutorial.

Une nouveauté également du côté des modalités générales d'impression. Les impressions ne seront plus lancées automatiquement après identification (ou badgage). Il faudra désormais cocher le document à imprimer directement sur le copieur pour lancer l'impression.

Vous rencontrez une difficulté ?

- Les monitrices et moniteurs étudiants sont présents à la BU Centrale, au rez-de-chaussée, face au local *copies et impressions*, du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 13h à 17h30 pour vous accompagner ou répondre à vos questions.
- En cas de besoin, vous pouvez également contacter l'assistance informatique de la DSI.

Où trouver un copieur sur le campus ?



04 mars 2025